



Quand l'expérience vécue devient ressource : coopérer avec une paire-aidante concernée par un Trouble du Spectre Autistique (TSA)

SAMSAH (Service d'Accompagnement médico-social pour Adultes handicapés) Figeac

Aurélie PLAYE - *Psychologue*

Valérie STAHL - *Directrice de pôle Parcours et Inclusion*

Laurence MURAT - *Pair-accompagnante (excusée)*

Coopérer avec une paire-aidante concernée par le TSA

Objectifs

Améliorer la qualité d'accompagnement (mieux comprendre pour mieux accompagner), favoriser le lien entre les usagers et les professionnels, améliorer la compréhension des besoins spécifiques des personnes accompagnées par le service, apporter un regard complémentaire au sein de l'équipe.



Budget

Pris sur la dotation globale ARS - CD
(budget Samsah-Tsa)



Conversion d'un poste en concertation avec l'ARS au bénéfice de la création d'un poste de Paire-accompagnante

Fonctionnement et modalités

Recrutement d'une paire-accompagnante intégrée à l'équipe du SAMSAH TSA durant 2 ans (0,2 ETP) dans le cadre de la création de 10 places de SAMSAH TSA sur le département du Lot



En CDD (à sa demande) puis en CDI

Présence d'une « tutrice » au sein de l'équipe pour accompagner la démarche

Freins

Des limites organisationnelles internes



- Besoin de former les équipes en amont (sensibilisation aux besoins, attentes et limites spécifiques d'une paire-aidante avec TSA)
- Besoin d'adaptation du poste (élaborer une fiche de poste précise et adaptée, modalités de travail ou aménagements, ...)
- Une évolution des postures professionnelles nécessaire (équipe et encadrement)



Leviers

- Soutien des tutelles et de la gouvernance/direction de la structure
- Expérience préalable de partenariat hors SAMSAH
- Culture de l'innovation dans l'association
- Capitalisation des points forts liés à la vulnérabilité de la paire-aidante

Coopérer avec une paire-aidante concernée par le TSA



Notre ingrédient secret de réussite

Oser l'expérience ! Innover, essayer, analyser, s'ajuster



Bénéfices / Plus-value du travail en partenariat

Un impact très positif sur la qualité des accompagnements

Impact direct auprès des personnes accompagnées : un rôle de « passeur » efficace (facilitation dans les situations délicates et création d'un groupe de psychoéducation)

Impact indirect : une évolution des postures et pratiques professionnelles au bénéfice d'une plus grande autodétermination des personnes accompagnées

Un apport psychoéducatif collectif auprès des personnes accompagnées et auprès des professionnels



Perspectives

- Renouveler l'initiative à la lumière de ce retour d'expérience
- Poursuivre le travail avec Laurence Murat via son activité libérale
- Développer des outils de psychoéducation auprès et avec des personnes avec TSA (ETP)